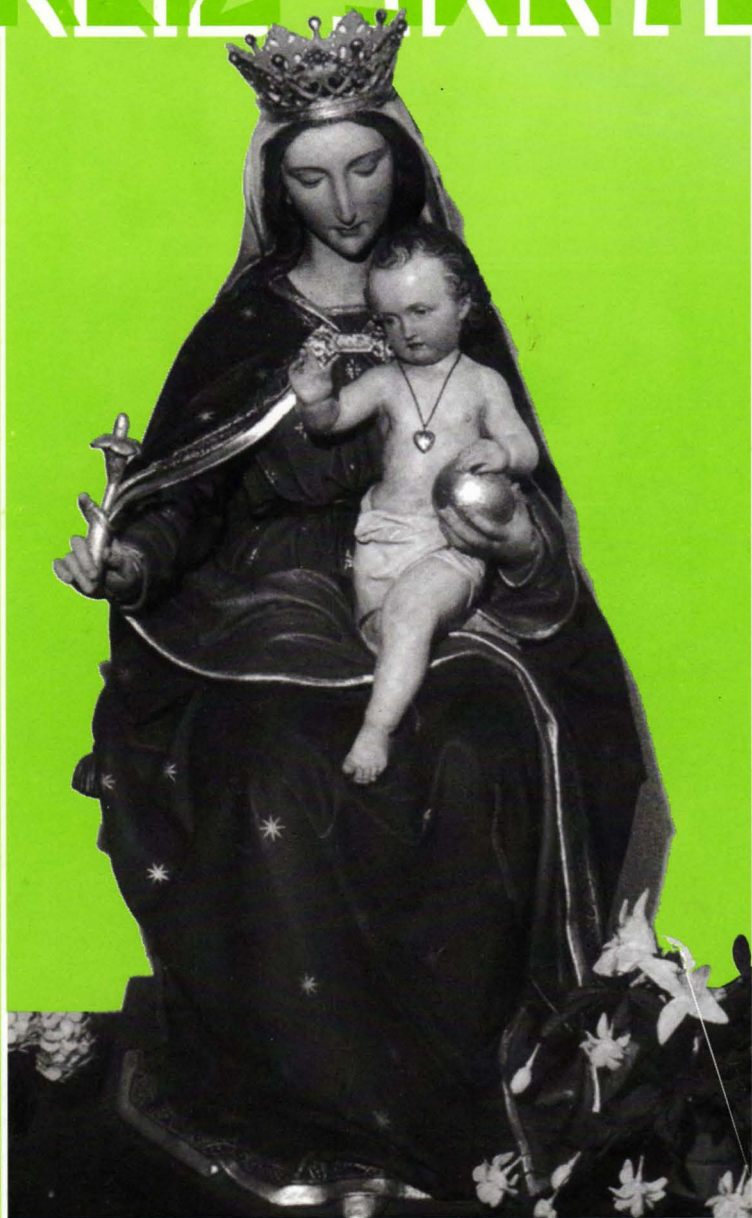


BREIZ-SANTEL



PRINTEMPS 2009 - NUMÉRO 214 - PRIX 1,50 EURO

Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons

Association fondée en 1952
et reconnue d'utilité publique

Fondateur Gérard Verdeau (1931-1975)

Présidente Marie-Aimée Bernard

Siège social
Maison des Associations
6, rue de la Tannerie, 56000 Vannes

Correspondance
Secrétariat général Breiz Santel
B.P. 22 - 56260 Larmor-Plage

Bulletin d'information trimestriel
Directeur de la publication
Marie-Aimée Bernard

Conception René Moreau

Commission paritaire n° 59441

Photocomposition - Impression
Atelier d'Impression Lorientais
56600 Lanester

EN COUVERTURE :

Notre-Dame de la Présentation du Lys à Kerlevalo (La Trinité-sur-Mer en Morbihan)



Ce qu'est Breiz Santel...

Appuyé par sa revue, *Breiz Santel*, le mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons, humbles croix de chemin, chapelles, fontaines... en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré les réactions encore peu nombreuses mais combien encourageantes (comités de quartier, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvée dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-mêmes ; ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre pays. Il n'y aura pleinement d'action efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur édifiatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du « Tro Breiz ». Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant. Qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour la « beauté sacrée de la Bretagne ».

Le vieux mur

Il était là, depuis longtemps
Le vieux mur.
Et chaque pierre dans le vieux mur,
Chaque pierre était un geste,
Un geste d'homme ;
Et des mains d'hommes
Et des yeux d'hommes,
Qui choisirent la place et le poids,
Et l'effet,
De chaque pierre du bon mur
Qu'ils élevaient alors,
Pour enclore le jardin des moines
Pour abriter des vents
Les plantes et le pêcher
Aux pêches de velours odorant,
Les poires et les framboises.
Il était là depuis longtemps,
Le vieux mur.

J'aimais regarder ses pierres,
Chaque pierre dans le vieux mur,
Tantôt de mousse fleurie,
Tantôt de lichen et vieil or
Ou d'amande pâle...

Je regardais les pierres,
Muettes, alignées là depuis des siècles,
Et les pierres me parlaient.
Elles disaient la vie dure et joyeuse
Des ouvriers de ces temps-là,
Nourris de lard, de cidre et de gruau ;
Des hommes qui ne savaient signer,
Mais qui savaient bâtir.

J'aimais le vieux mur,
Sous les ombrages
Et les vaches l'aimaient aussi
Sans le savoir,
Qui rumaient dans la pâture
Que gardait le vieux mur.

Un mur, ça n'est pas considéré
Comme « architecture »
Un mur ce n'est qu'un mur.
Pourtant, le vieux mur que j'aimais
Était présent comme l'église au cœur du bourg,
Comme un vieil ami qu'on retrouve
Pour l'écouter encore.

Dominique DELAFOREST,
30/01/2009

La chapelle Sainte-Jeune ou Santez Youna en Plounevez-Moëdec

Sainte Jeune et ses deux frères, tous deux nommés Envel, seraient venus d'Irlande ou de la Grande-Bretagne au VI^e siècle. Les deux frères étaient moines. Lorsque les invasions les obligèrent à quitter leur patrie, ils vinrent chercher asile, avec leur sœur, en Armorique et ils avancèrent dans l'intérieur des terres en suivant la vallée du Guer.

Lorsqu'ils atteignirent la forêt de Coat en Noz, après avoir traversé la voie romaine, une inspiration du ciel les poussa à s'y installer. Ils bâtirent chacun un ermitage à un quart de lieue les uns des autres. Saint Envel l'aîné s'installa à l'emplacement de l'église actuelle de Loc-Envel, Saint Envel le jeune sur la route actuelle de Belle-Isle à Plougonver, là où s'élève la chapelle du Bois. Et Sainte Jeune s'installa à l'emplacement de la chapelle qui lui est dédiée. La chapelle de Sainte-Jeune a dû être bâtie et rebâtie à plusieurs reprises sur l'emplacement de l'ermitage de Saint-Jeune. Il est impossible de connaître le nom des bâtisseurs de cette chapelle actuelle, mais les seigneurs de Portzamparc (ou Porz en Park), en Plounevez-Moëdec, portaient le titre de seigneurs et fondateur de la chapelle Sainte-Jeune.

La légende raconte que Saint Envel et Sainte Jeune conversaient par-dessus la rivière, mais que le bruit des eaux gênait leurs conversations. Alors Saint Envel intima l'ordre à la rivière de se taire et, depuis ce temps-là, la rivière coule calmement au fond de la vallée.

C'est un édifice rectangulaire construit en grand appareil, comprenant une nef et un seul bas-côté au Sud, composé de trois travées terminées par une sacristie, de sorte que de ce côté le toit descend très bas et donne à cette façade un aspect très particulier. Une porte en plein cintre décorée de fleurons commande l'entrée principale. Le pignon d'une fenêtre du midi porte la date de 1573 et le clocheton celle de 1621.

Cette chapelle a été restaurée en 1970 par Monsieur Pierre Delestre. A cette époque, le placître était envahi par les ronces et aussi les squelettes qui réapparaissaient sur les lieux de l'ancien cimetière ; ceux-ci avaient été regoupés et enterrés dans le prolongement du pilier Sud-Ouest. La remise en état de

l'ensemble a nécessité en priorité la dépose complète de la charpente, mise à nu depuis plusieurs années avec la chute de pans entiers d'ardoises laissant la toiture dans toute sa détresse, puis la création d'une charpente renforcée pour recevoir d'épaisses ardoises des Monts d'Arrée. Le mur situé au Sud dut être démonté puis refait, tant il était dégradé, de même que les remplacements, dépouillés de leurs vitraux, comportaient des manques nécessitant la taille de nouveaux éléments de pierre ; les deux portes d'accès ont été refaites à l'ancienne.

Pour ce qui est de l'intérieur, on dut laisse de longs mois sécher les murs imbibés d'humidité, ou seulement salpêtrés, avant d'envisager de refaire les enduits tout en respectant ce qui pouvait l'être des nombreuses peintures murales.

Les fresques du XIX^e siècle sur la longère Nord, percée d'un fenestrage du XIV^e siècle, ont pu être pour la plus grande partie sauvées grâce à l'injection de résines synthétiques qui ont durci les plâtres qui étaient devenus friables ; malheureusement, on dut abandonner toute idée de conserver les restes d'une « roue de fortune » qui se situait à gauche de la porte de la sacristie, de même qu'une série de tentures en trompe l'œil qui garnissait le chœur ; son encadrement en bois sculpté étant irrécupérable, le maître-autel réapparut tout en pierre.



Deux corbelets subsistant au mur laissent supposer qu'une tribune intérieure se trouvait au-dessus de l'entrée principale ; de même des traces sur la pierre de la première colonne près du chœur témoignent de la présence, jadis, d'une chaire dont il n'est rien resté.

Le sol du chœur, fait de parquet, a été entièrement reconstitué ; seule la table de communion a pu être conservée après restauration ; à partir de là, un chemin de pierre rejoint l'entrée principale, tandis que le surplus de la surface est resté en terre battue.

Certains des entrants aux extrémités ornées d'engoulants ont été récupérés après avoir été traités, d'autres furent remplacés ; de même pour les restes de sablières, des angelots et des poinçons sculptés qui garnissent maintenant le centre du nouveau lambris en berceau.

Les onze statues récupérées ont été traitées au xylophène puis remises en couleur par un statuaire de la région de Morlaix. Depuis la restauration de la chapelle, elles ont malheureusement été volées, en décembre 2006, et détruites par les voleurs. Un programme de reconstitution de ces onze statues, à l'identique (d'après photos), est en cours par un statuaire du Morbihan, Monsieur André Jouannic.

Enfin, la pose des vitraux non figuratifs de tonalité bleue a mis un point final à la restauration.

A consulter :
« A la découverte des chapelles du Trégor »,
par Pierre Delestre.

Les statues victimes de l'acharnement des voleurs.
Le morceau de statue au premier plan est ce qui restait de la Vierge à l'Enfant.



La statuaire de la chapelle Sainte-Jeune

HISTOIRE D'UN MASSACRE ET D'UNE RENAISSANCE

Hier

Nous publions ci-contre une photographie des onze statues, chefs-d'œuvre en bois polychrome des XV^e et XVI^e siècles dont plusieurs classées, qui, jusqu'à la nuit du 14 au 15 décembre 2006, ornaient et honoraient de leur présence la belle chapelle Sainte-Jeune en Plounévez-Moëdec, dans les Côtes-d'Armor.

Volées cette nuit-là dans l'optique d'être revendues, mais faute d'avoir pu être « écoulées », elles ont finalement été massacrées à coups de hache, « débitées pour le barbecue » ! (cf., à la suite du présent article, la protestation indignée signée Keranforest).

Voilà ce qu'il en restait lorsqu'elles ont été retrouvées au domicile du « cerveau » (?) de l'opération.

Cet acte inqualifiable a soulevé l'indignation de tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont à cœur la préservation et — c'est bien souvent néces-



Sainte Jeune refaite par André Jouannic.

saire — la sauvegarde du patrimoine inestimable que nous ont laissé nos lointains prédécesseurs.

De tous... ou presque, car le tribunal correctionnel de Guingamp, qui a eu à... statuer sur cette consternante affaire, a rendu, fin novembre dernier, une décision dont la clémence ou, en tout cas, l'inadéquation laisse pantois.

Aujourd'hui

Pouvait-on se résoudre à la pensée de voir ainsi irrémédiablement dépouillée de sa statuaire, d'une partie de son âme, cette belle chapelle qui en était aussi l'écrin ?



La Vierge à l'Enfant, ou ce qu'il en restait.

A l'initiative du maire, Gérard Quilin, soutenu par son conseil municipal, le conseil paroissial et l'association du quartier dont Madame Garandel, gardienne de la chapelle, il a été envisagé puis décidé, avec l'appui et grâce à la détermination de François de Portzamparc (dont un ancêtre est à l'origine de l'édification de la chapelle), de refaire à l'identique la totalité des statues, ce qui nécessitait de trou-

ver un sculpteur capable de réaliser, d'après photos et au vu des pitoyables « reliques » (au sens premier du mot !), un travail aussi délicat et considérable, et de réunir les fonds nécessaires.

C'est ainsi que François de Portzamparc a été amené à recommander André Jouannic, sculpteur d'expérience et de talent à Pluneret (Morbihan), qui a accepté de mener à bien cette rude tâche.



La Vierge à l'Enfant, refaite par André Jouannic.

Et c'est encore ainsi que, pour la fête de Sainte-Jeune, qui a lieu le troisième dimanche d'août, la nouvelle statue de la sainte patronne des lieux a pris place dans l'édifice, la première, comme il était normal. La Vierge à l'Enfant l'y a rejointe le 15 janvier dernier. Suivront les autres.

Il est à noter qu'André Jouannic a bien connu Gérard Verdeau, fondateur de Breiz Santel en 1952, aux côtés de qui il a œuvré, dès l'âge de treize ans et des années durant, à relever ou à sauver de la ruine chapelles, calvaires et fontaines.

Nous lui souhaitons beaucoup de persévérance pour ce travail de longue haleine qu'il a pris en charge.

Et demain ?

Souhaitons ardemment, pour demain, que ne se reproduisent pas de tels actes de barbarie. Qu'il ne s'agisse pas là d'un vœu pieux mais d'une détermination de chacun, là où il est, à faire en sorte que cela ne puisse arriver de nouveau.

Chacun de nous y peut beaucoup plus qu'il ne le pense !

DES STATUES DU XV^e SIÈCLE, « PROTÉGÉES PAR LA LOI », DÉBITÉES POUR LE BARBECUE...

On reste consterné devant la barbarie de ces « jeunes », trop vite excusés par... leurs parents et par les apôtres de la démagogie régnante.

Quand va-t-on sanctionner des actes aussi pervers ? Qui sanctionnera ? Il y a-t-il en France une autorité capable de tenir tête à... la rue ? Églises pillées, chapelles profanées, patrimoine irremplaçable incendié, mémoire du peuple, et surtout des pauvres, brutalement anéanti par quelques brutes, les nouvelles - affligeantes - se succèdent et quasiment aucune protestation « officielle » ne s'élève pour mettre « hors d'état de nuire » les petits voyous et les « grands » manipulateurs, qui soufflent la dérision et l'anarchie. A n'infliger que des « prison avec sursis » à ces criminels, notre société paiera très cher sa politique de l'autruche.

J'espère que les rares Français conscients de la valeur humanisante de leur patrimoine, c'est-à-dire les trop rares membres « actifs » des associations qui échappent à la démagogie, sauront s'unir afin de se faire entendre là où se prennent les décisions.

Dominique DELAFOREST.

Sainte Jeune, la veille du pardon 2008.



« La science a son langage, les arts ont le leur, fait de signes et de symboles que la religion utilise particulièrement, passerelles entre visible et invisible, bas et haut, terrestre et céleste, homme et Dieu. Le symbole n'est pas objet de culte mais il invite au culte. Il achemine vers la rencontre de vivre ».

Maurice DILASSER.

Après une visite à Jean Maho

Jean Maho, de Saint-Adrien en Saint-Barthélémy (Morbihan), nous avait écrit, en août 2008, son étonnement devant l'attitude de certaines personnes s'occupant de « l'Art dans les Chapelles », sans aucun intérêt pour la chapelle, sans aucun respect pour le chœur (qui, quelle qu'en soit la nature de l'exposition, devrait toujours rester « le cœur » religieux de l'édifice).

L'une de ces personnes lui avait même dit : « quand il s'agit d'art, il faudrait supprimer tout ce qui est religieux ». Vaste programme en vérité ! Que resterait-il de l'architecture, de la musique, de la peinture, de la sculpture, du vitrail, si l'on en supprimait tout ce qu'il y a d'inspiration religieuse ?

L'opinion de cette dame est assurément aussi minoritaire que péremptoire. Et l'idée d'utiliser des chapelles pour des expositions est excellente. Faire admirer à la fois une chapelle et un ou des artistes c'est provoquer un double mouvement vers le beau, d'une part. Et, d'autre part, c'est protéger le patrimoine architectural, puisque la chapelle est alors nettoyée, assainie, parfois restaurée par la commune.

L'exposition peut, en général, y prendre place sans déranger personne, sauf quand la date du pardon doit être changée, ce qui peut le plus souvent se décider à l'amiable et ne pas entraîner de conséquences trop fâcheuses.

Reste à choisir les artistes, et c'est probablement ce qui a embarrassé bien des maires. Sur quels critères juger ? Question difficile ! Il serait intéressant de proposer aux étudiants en histoire un travail sur l'art dans les chapelles : « relations entre les maires, les prêtres et les artistes à propos des expositions ».

Une question que l'on se pose à Breiz Santel c'est : les curés et recteurs (qui sont les « affectataires » des chapelles, même si les communes en sont « propriétaires ») sont-ils toujours consultés sur « le choix » des œuvres exposées ?

Critères d'ordre religieux, critères d'ordre artistique, critères d'ordre social, critères d'ordre moral et même, parfois, critères d'ordre politique... Tout cela demande réflexion. Il s'y ajoute la question de la valeur « marchande » des œuvres exposées. Quand la chapelle est isolée, mal protégée, peut-on y exposer des œuvres de prix ?

La réponse négative à cette question a dû être la cause de certaines expositions de bric-à-brac insignifiant que des notices aussi obscures que pompeuses tentaient de faire passer pour de l'art.

Jean Maho, à Saint-Adrien, avait depuis longtemps résolu la question en exposant, année après année, quelques pièces de la collection de vêtements liturgiques patiemment constituée au temps où l'on mettait au rebut bannières, chapes et chasubles d'avant le concile Vatican II.

Habitant la hameau, il s'occupait et du gardiennage et de l'entretien du monument, en même temps que de la conservation des objets exposés, « dont il commentait l'usage et les symboles ».

Or, au nom de l'Art dans les Chapelles, on lui avait ordonné l'été dernier de « débarrasser tous ça dans les trois jours ». Il l'a fait, lui qui s'occupe de cette chapelle depuis 1944, et qui connaît parfaitement l'histoire ancienne et aussi l'histoire récente des travaux faits ou projetés depuis la fin de la guerre.

Oui, il a débarrassé la chapelle de « ses » collections d'objets religieux, mais il se demande, et nous nous demandons avec lui, si les voix des bénévoles compétents et passionnés devront toujours se taire quand parlent des voix qui se proclament officielles ?

« La découverte par certains de la valeur du patrimoine est récente, très récente », dit Jean Maho. « Je me réjouis de cette découverte et je n'entendrai plus dire que tout ça devrait passer au bulldozer. Mais un peu de modestie et un peu d'études seraient nécessaires. Il y a de bon livres sur l'histoire de notre patrimoine religieux. Et ces livres ne sont pas toujours difficiles à lire, ainsi les plaquettes du chanoine Danigo. Il a étudié les églises et chapelles du pays de Baud dès 1974 dans un petit livre édité par l'UMIVEM. Saint-Adrien y est, bien sûr ! »

Tels ont été les propos de Jean Maho, qui veut être, jusqu'au bout, un « passeur » entre les générations. Il est vrai qu'il n'aura que 80 ans en 2009 !

Marie-Madeleine MARTINIE.

N.B. Jean Maho aurait pu citer, parmi les livres qui aident à comprendre ornements, gestes, statues et vitraux, le livre de l'abbé Maurice Dilasser, longtemps recteur de Locronan et fondateur de la SPREV, pour former des guides du patrimoine religieux, « Églises et symboles » (Éditions du Signe, à Strasbourg). Superbement illustré, ce livre, comme ceux du chanoine Danigo, se termine par un glossaire expliquant les mots savants et techniques.

CROIX ROMANES EN MORBIHAN

Croix de Kergouët en Erdeven

La première chose qui frappe, à l'examen de cette petite croix, est son asymétrie évidente. Les deux bras et le sommet devaient avoir, à l'origine, la forme du bras brisé que nous avons retrouvé parmi les pierres du petit monticule dans lequel elle est fichée ; un artiste, dans l'intention, sans doute, de rajeunir le monument, en a retaillé un bras, le sommet... mais a brisé le deuxième bras et abandonné son œuvre « restauratrice ». C'est grâce à son heureuse maladresse que nous pouvons, aujourd'hui, nous faire une idée de ce qu'était la première croix de Kergouët !

Croix de Kervihan en Carnac

Très proche parente de celle de Kergouët, par sa forme et ses motifs, elle a été remontée sur un fût neuf en 1918, au bord de la ria de Crac'h, dans la propriété de Monsieur de Salins. Nous n'avons pas retrouvé son emplacement d'origine, ni, par conséquent, son premier fût.



Croix du Nahon en Carnac

Haute de deux mètres dix au-dessus du talus dans lequel elle est plantée, c'est la plus grande et la plus ancienne croix étudiée ici; Le motif de volutes adossés, si commun à l'art roman, et que l'on voit, sur la photographie, orner sa face occidentale, est ainsi traité en relief quatre fois sur deux de ses faces ; un motif énigmatique et une représentation grossière de visage humain ajoutent à l'extrême intérêt de cette croix, une des toutes premières élevées sur la terre bretonne.



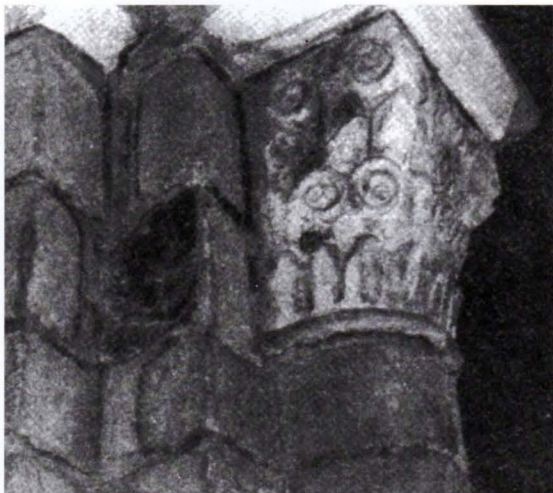
Croix de Kerluhir en Carnac

C'est la plus récente du groupe étudié, puisqu'elle semble se rapporter au début du XIII^e siècle. Des motifs variés, à bases de spirales, traités en creux, décorent gauchement la base de sa face occidentale, ici représentée, face dont le sommet est occupé par une croix dite ornementale dont la manche horizontale n'est plus très discernable.



Chapiteau de l'église de Locmariaquer

Ce chapiteau roman montre, avec suffisamment d'éloquence, l'analogie d'inspiration qui a présidé à son ornementation et à celle des croix précédemment décrites ; nous pourrions multiplier à l'infini le nombre de tels exemples empruntés à l'art roman, en Bretagne ou ailleurs.



Moustoirac en Morbihan

Cette exceptionnelle série de monuments juxtaposés permet, en un seul coup d'œil, une rétrospective de quelques millénaires : le menhir brut néolithique, la stèle gauloise arrondie sur laquelle le Christianisme grave ses premières croix et puis, se dégageant du bloc de pierre, la croix proprement dite bien individualisée.



Textes et photos de Yves COPPENS.



Ce qui restait du maître-autel de la chapelle Sainte-Brigitte à Motreff.

A Motreff en Finistère, Le retable et le maître-autel restaurés

Il y a quelques semaines, l'association Motreff Sainte-Brigitte organisait une petite porte ouverte au public afin de découvrir le maître-autel et le retable restaurés. Le public a ainsi pu admirer ces chefs-d'œuvre qui se trouvaient dans la chapelle jusqu'au début des années 1970.

Quand celle-ci a commencé à prendre l'eau, ils avaient été déposés au presbytère, puis, quand ce dernier a été vendu, sous le préau du bâtiment qui allait devenir la salle polyvalente.

Malheureusement, un jour, ils ont été démantelés et cassés par vandalisme. Leurs morceaux ont été dispersés le long de la vieille route de

Carhaix. Jean-Pierre Simon les a récupérés et les a conservés pendant plus de vingt-cinq ans, à l'état de puzzle.

L'opportunité de restaurer cet ensemble s'est enfin présentée il y a quelques mois, avec un nouveau don de Breiz Santel. Cette dernière a déjà beaucoup participé à la restauration de la chapelle.

L'association et l'architecte ont aussi contribué à cette restauration. L'autel a été recomposé par l'atelier Jubin, de Noyal-Pontivy. La polychromie a été simplement nettoyée. Il manque quelques éléments, notamment les deux têtes d'angelots latérales.

L'autel et le retable ont donc retrouvé leur place, après plus de trente-cinq ans d'absence. Et c'est une bonne nouvelle pour l'association et, surtout, pour tous les amoureux du patrimoine.

Article paru dans le journal
« Le Poher »
du 24 décembre 2008.



Décembre 2008. L'autel restauré a retrouvé sa place dans la chapelle Sainte-Brigitte

Description du mobilier

***Maître-autel et retable (adossés sous la maîtresse-vitre),
XVIII^e (?), bois, polychromie.***

Autel en tombeau galbé en talon, reposant sur une plate-forme à deux degrés. Deux gradins, le premier surmonté du tabernacle et de deux socles latéraux. Sur le devant d'autel, décor peint : feuilles de lierre et médaillon représentant Saint Pierre en buste avec clef et coq.

Retable composé d'un tabernacle en avant-corps encadré de deux ailes de même hauteur ; décor d'angelots et frontons mutilés sur les ailes, motif feuillagé (sans doute rapporté) sur le tabernacle. de part et d'autre de l'autel, lambris remanié, avec deux niches à fond plat, bord supérieur cintré et statues.



La procession de la grande troménie à Locronan en Finistère.

D'où viennent les pardons bretons ?

Tout au long de l'année, mais surtout en été, les pardons sont nombreux en Bretagne.

D'où vient cette appellation de « pardon ».

A-t-elle quelque chose à voir avec le pardon des offenses ?

**Le mot « pardon »
appliqué à une fête religieuse
est propre à la Bretagne**

Selon le Père Yves Guillerme, qui a étudié la question, les pardons bretons auraient pour origine la division des paroisses en quartiers.

Dans chacun de ces quartiers ou confréries, les habitants se devaient assistance en cas de nécessité : par exemple, si une femme perdait son mari, le champ était travaillé par les voisins.

Cette solidarité n'excluait pas les disputes : il fallait donc périodiquement réconcilier les uns et les autres ; la fête religieuse du quartier était l'occasion de tourner la page, d'où l'appellation de « pardons », qui a effectivement quelque chose à voir avec le pardon des offenses.

Cela se faisait d'une manière sacramentelle par la confession, mais aussi d'une façon plus spectaculaire, par le feu de joie ou « tantad », auquel on peut donner un sens purificateur ; les réjouissances marquaient ensuite la volonté de continuer à vivre ensemble.

Merci solennel ou réconciliation

Par la suite, on a désigné du nom de pardon d'autres rassemblements religieux qui avaient une origine différente, que ce soit une apparition, comme à Sainte-Anne-d'Auray, ou un vœu,

comme à Pontivy ou encore à Hennebont...

Ceux-ci sont nés à la suite d'événements précis, dont on connaît la date ; ils ont pour but de remercier solennellement le Seigneur, à travers Marie ou Sainte Anne, pour les faveurs reçues ; nombreux sont également ceux qui disent merci pour un bienfait personnel.

Pourtant, même dans ces lieux-là, il y a place pour le pardon, au moins sous forme d'une réconciliation avec Dieu : à travers le sacrement ou l'eau d'une fontaine, ou, tout simplement en participant à une procession, le pèlerin se met en état de pécheur repentant.

« Aller au pardon » prend alors tout son sens : c'est rejoindre le peuple de Dieu après avoir reconnu ses torts et surtout en confessant la miséricorde de Dieu pour nous ; si elle est vécue dans l'esprit qui convient, cette pratique est d'un grand intérêt pour la vie humaine et chrétienne.

Jean-Yves LE SAUX.

En conclusion de son exposé « Aller au pardon », Jean-Yves Le Saux retient la démarche de pardonneur se rendant à ces assemblées pour obtenir de la bonté divine le pardon de ses péchés : « ar pardoun ».

Mais « aller au pardon », c'est aussi pour le Breton s'adresser aux saints, étant d'avis qu'il est moins pratique d'avoir affaire à Dieu qu'à ses saints. Des saints de sa condition qui ont vécu presque tous là où il vit : entre gens du même bord on se comprend mieux. Charles Le Goffic l'a fort justement noté : « on dirait que, par un sentiment d'humilité suprême, plus familier avec les saints, il les charge de ses commissions près du Bon Dieu, au besoin même il les en somme ».



Le pardon de Saint-Fiacre au Faouët en Morbihan.

Des saints que des artistes anonymes ont taillé dans le bois ou la pierre, prenant leurs modèles autour d'eux. La coupe du visage, les traits, le rythme général du corps et jusqu'à l'absence d'expression de certaines statues viennent directement du type d'hommes et de femmes rencontrés tous les jours.

Des saints « de proximité » qui, en compensation de rites pieusement accomplis, soulagent la détresse; Nous les appelons les saints guérisseurs. A Saint Avertin, on demande de calmer les maux de tête. Sainte Appoline guérit les maux de dents. Contre la surdité, c'est à Saint Cado qu'on aura recours. On évoque Saint Mamet et Sainte Émérentienne pour apaiser les douleurs intestinales. les estropiés s'adressent à Saint Eutrope. Le mal de gorge est l'affaire de Saint Blaise. Pour se débarrasser des furoncles, il faut solliciter Saint Efficace, alors que Saint Laurent et même Saint Guillaume guérissent les rhumatismes, etc.

Les corporations ont aussi leurs saints protecteurs : les jardiniers, les laboureurs se recommandent à Saint Fiacre et à Saint Isidore. Saint Crépin est le patron des cordonniers, des tanneurs. Les magistrats prennent pour modèle Saint Yves... Saint Christophe, patron des voyageurs, a dû s'adapter : à Kerentrech (Lorient), le jour du pardon, Monsieur le Recteur bénit les automobiles et leurs passagers ; à Lomener (Plœmeur) et sans doute dans maints ports de la côte morbihannaise, après la célébration de la messe du pardon, le clergé, entouré de nombreux fidèles, descend vers le rivage pour la bénédiction de la mer ; ailleurs, ce sera la procession vers la fontaine, l'eau symbolisant la vie, le baptême, la purification... Amis des hommes, les saints étaient aussi ceux des animaux et chaque espèce avait au moins son protecteur, je ne sais qui a parlé des saints vétérinaires. Les bêtes à cornes étaient sous le patronage de Saint Cornély, Saint Nicodème, Sainte Noyale ; les chevaux, confiés à Saint Éloi...

Les pardons des « Notre-Dame » aux vocables lyriques et variés - reflets de la sensibilité celtique et d'un certain réalisme - attirent toujours les pèlerins par milliers aux grands pardons, mais le Breton est resté fidèle aux célébrations mariales dans nos petites chapelles perdues au fond de la campagne.

C'est à Sainte Anne (d'Auray) que vont affluer les demandes. On s'adresse à elle avec la confiance d'un enfant. Sainte Anne n'a pas de spécialité, on lui confie tout ce qui fait la trame du quotidien : les soucis, la maladie, les joies. Les ex-votos sont là, témoins reconnaissants pour les grâces obtenues, et que de faveurs non exprimées ! Entends notre prière et bénis tes Bretons !...

Dans ces rassemblements, la fête religieuse est toujours première : marche vers le sanctuaire, messe, procession, temps de prière intense.

Finis les rites de dévotion qui pouvaient s'apparenter (à nos yeux) à des pratiques superstitieuses : faire trois fois le tour de l'enclos sacré en récitant le chapelet, souvent à genoux ; se baigner dans la fontaine dédiée au saint, tirer la cloche, et aujourd'hui on ne voit plus guère d'équipage pieds nus... Le repas champêtre organisé par les « Amis de la chapelle » - les bénéfices serviront à la restauration du sanctuaire - a aussi remplacé le pique-nique en famille sur le placître ou dans les prairies avoisinantes.

Il semble bien qu'après une certaine désaffection due essentiellement à l'emprise des festivités profanes (fêtes foraines, cirques, courses cyclistes) nos pardons locaux retrouvent leur influence et, bien souvent, les solennités d'antan font une place importante au recueillement. Jean Delumeau a pu écrire « Que Dieu, autrefois moins vivant que l'on ne l'a cru, est aujourd'hui moins mort qu'on le dit ».

L'éclosion des « comités de chapelles », dont la vocation est d'assurer l'entretien, voire même la rénovation des bâtiments, d'impulser une dimension spirituelle à ces rencontres, a eu aussi pour effets non négligeables d'éveiller dans les quartiers une convivialité de relations et, par-delà la diversité des nouveaux résidents, de raviver l'identité bretonne.

Reste à souhaiter, après ce renouveau, que la vague touristique qui fait accourir les foules de plus en plus nombreuses de curieux à la recherche de folklore, n'ait pas pour corollaire de désacraliser progressivement la motivation première des pardonneurs : honorer le saint protecteur et, par lui, aller à Dieu.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BREIZ SANTEL

SAMEDI 25 AVRIL 2009 A PLUVIGNER EN MORBIHAN

Nous resterons en Morbihan cette année,
pour notre assemblée générale.

Ce sera à Pluvigner
où Breiz Santel a participé à la restauration de la chapelle de la Trinité,
au village du Moustoir.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 9 heures - Départ en car de Lorient, place Hyacinthe-Glotin.
- 10 heures - Assemblée générale, salle des Mariages,
Mairie de Pluvigner, sous la présidence de M. Le Hénanff,
maire de la commune.
- 13 heures - Déjeuner au restaurant de La Croix Blanche,
au bourg de Pluvigner.
- Vers 15 heures - Visites commentées par Léo Goas de la chapelle
du Moustoir et de celle de Notre-Dame de Miséricorde,
sises toutes les deux à Pluvigner.
- 18 h 30 - Retour à Lorient.

Prix du déjeuner : 25 euros

Prix du déjeuner et du voyage : 33 euros

Inscription souhaitée pour le 20 avril au plus tard.

Utilisez la feuille de réservation et le pouvoir ci-joints.

POUVOIR
pour l'assemblée générale de Breiz Santel
le samedi 25 avril 2009 à Pluvigner en Morbihan

Je, soussigné M _____

Adresse _____

membre de l'Association, ne pouvant être présent à l'Assemblée générale,
donne pouvoir à M _____

afin de le représenter.

Fait à _____, le _____

Signature
précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

RÉSERVATION
à l'occasion de l'assemblée générale

M _____

Adresse _____

Montant pour la journée :

Déjeuner et voyage ... personne(s) x 33 € = _____

Déjeuner seul..... personne(s) x 25 € = _____

Ci-joint un chèque en règlement d'un montant

de _____

Le _____ Signature,

A FAIRE PARVENIR AVANT LE 20 AVRIL
A BREIZ SANTEL, B.P. 22, 56260 LARMOR-PLAGE
TÉL. 02 97 65 55 28 ou 02 97 65 52 50

Adhérez à Breiz Santel...

Vous êtes attaché au patrimoine breton, Breiz Santel, mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, œuvre pour la sauvegarde des monuments en péril.

Apportez-nous votre soutien, faites connaître notre association auprès de vos amis pour qu'ils deviennent de nouveaux adhérents.

Vos dons nous permettront de faire de grandes choses et de concourir à la renaissance de monuments oubliés.

Les nouvelles adhésions et le renouvellement des cotisations pour 2009

sont à adresser
au trésorier de Breiz Santel, B.P. 22, 56260 Larmor-Plage
C.C.P. 153685 H Nantes

Recopiez tous les renseignements ci-dessous permettant votre identification :

Membre adhérent, à partir de 20 Euros.

Membre bienfaiteur et association, à partir de 30 Euros.

Nom et prénom _____ Profession _____

Adresse _____ Code postal _____

Ville _____

adhère à l'association Breiz Santel pour l'année 2009.

en qualité de _____

Ci-joint un don de la somme de _____
par chèque à l'ordre de **Breiz Santel**.

Breiz Santel, association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons qui peuvent atteindre 5 pour cent de votre base d'imposition. Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire votre don de votre revenu imposable.

Participez à la rédaction de notre bulletin !

Amis qui lisez ce bulletin, nous souhaitons qu'il reflète davantage la vie du mouvement !

Racontez-nous comment l'on a, chez vous, sauvé ceci, nettoyé cela... Ne dites pas « c'est trop mince », tout est intéressant.

Si nous faisons le point sur la rentrée des cotisations ?

A ce jour un peu plus de 200 adhérents se sont acquittés de leur cotisation pour l'année 2008 ;
nous les remercions vivement
pour leur ponctualité !

Nous venons d'aborder le premier trimestre de l'année, aussi nous nous permettons de le rappeler à ceux qui n'ont pas encore effectué leur règlement, sans doute involontairement, par simple oubli.

Sachez que la revue « Breiz Santel », que la plupart d'entre vous apprécie, revient à 9 euros pour les trois numéros que nous publions annuellement, c'est donc grâce à la générosité de nos amis adhérents que nous pouvons continuer à assurer sa parution.

**Nous comptons
sur votre compréhension
et vous en remercions d'avance**



Fontaine de la chapelle Saint-Ourzal
à Porspoder en Finistère